

« Conquérir son indépendance », « commencer sa vie », « trouver sa place »

Portrait des jeunes en quête d'intégration professionnelle

Bruno Maresca

Il y a exactement un an, Jean-Pierre Fourcade, président de la Commission des Affaires sociales du Sénat, passait commande au CRÉDOC d'une étude destinée à comprendre les raisons profondes du refus manifesté par les jeunes face au CIP.

On le sait, la situation de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle demeure très préoccupante en France. La conclusion majeure de cette étude réside dans la mise en évidence que c'est le montant de la rémunération proposée qui a été contesté ; significativement inférieure au SMIC, elle ne permet pas d'accéder à l'indépendance nécessaire à l'installation dans la vie. Or, la première contrepartie d'un travail doit d'abord résider dans cette accession à l'autonomie, y compris chez les jeunes. La contribution à la décision publique que procure cette enquête est donc claire : si des aides doivent être mises en place pour favoriser l'embauche des jeunes, elles ne doivent pas avoir comme conséquence de faire descendre leur rémunération nette en deçà du seuil minimal qui vaut pour tous.

R. R.

L'adaptation à la précarité : l'école des petits boulots

Pour beaucoup de jeunes dont le niveau de diplôme et le capital social sont modestes, l'attente du premier emploi est vécu comme une épreuve analogue au passage des diplômes. Placés devant un monde opaque qui, pour eux, se résume souvent à des petites annonces, ils ne vivent pas la recherche

du premier emploi comme le début d'une carrière mais comme la condition de l'accès à la reconnaissance sociale.

Dans la plupart des cas, les formules de stages qui leur sont proposées – stages d'acquisition de qualification, ou d'expérience dans l'entreprise –, prolongent le parcours fléché que suivent les jeunes tout au long de leur formation, sans réussir à les amener à une vision stratégique basée sur une bonne

Les aspects structurels du chômage des jeunes

En vingt ans le chômage à l'entrée dans la vie active est passé d'un phénomène frictionnel à un phénomène structurel. Au cours des vingt dernières années, la courbe du chômage dit d'insertion (c'est-à-dire le temps de chômage entre la sortie de formation et l'accès au premier emploi), montre bien la dégradation des conditions d'entrée dans la vie active pour les jeunes générations : ce taux de chômage, qui était de 11 % en 1974, a connu une croissance continue depuis, pour atteindre son maximum en 1985 (50 % des jeunes étaient alors au chômage 9 mois après leur sortie de formation). Il a régressé ensuite pour se situer en dessous de 30 % en 1989 ; mais depuis le début des années 1990, il augmente de nouveau.

Les données relatives à la période 1990-1994 montrent une dégradation des conditions d'emploi des jeunes : entre 1991 et 1994, le taux de chômage dans la tranche d'âge 18-25 ans a progressé de 18 % à 23 % ; dans le même temps, la part des recrutements d'actifs de moins de 25 ans dans l'ensemble des embauches a régressé de 34 % à 29 %. La comparaison des années 1990 et 1994, indique que les salaires d'embauche des jeunes sortant de formation de niveau supérieur ou égal à bac+2 ont régressé de près de 15 %. Des transformations structurelles altèrent les conditions d'insertion des nouvelles générations : il y a, actuellement, deux fois plus de sortants de niveau supérieur à bac+2 que de postes de cadres ouverts aux jeunes débutants ; pour les emplois de niveau intermédiaire, le bilan est plus équilibré. Par contre, la forte régression des emplois d'ouvriers et d'employés a réduit les possibilités d'insertion des niveaux de diplômes inférieurs, ou équivalents, au bac.

connaissance des filières d'accès aux fonctions qu'ils ambitionnent.

Quand ils démarrent leurs recherches, les jeunes ont tous le sentiment qu'ils vont trouver rapidement dans un délai de deux, trois mois. Ces premiers mois constituent effectivement la phase de recherche la plus active et, de fait, une majorité de jeunes accèdent à leur premier emploi sans avoir recours de manière déterminante à l'ANPE ou aux organismes d'aide à l'insertion. C'est par les petites annonces, par les réseaux relationnels propres à chacun, voire à partir des emplois d'été, qu'ils entrent en contact avec le marché du travail. C'est seulement quand la recherche s'éternise que les jeunes retournent vers les organismes du service public de l'emploi, sollicitent des entretiens auprès des conseillers et acceptent d'entrer dans les emplois aidés ou les stages destinés à les guider dans l'élaboration d'un projet. Toutefois, pour une fraction d'entre eux, ceux qui subissent le plus la pression exercée par l'entourage ou par les charges personnelles à assumer (loyer, dettes, remboursement de prêts, enfant à charge), le sentiment d'être acculé s'accroît avec le temps. Mus par l'urgence, ils préféreront accepter des emplois sous-qualifiés par rapport à leur formation, plutôt que de recourir aux mesures destinées aux «16-25 ans», parce qu'elles n'offrent pas l'assurance d'accéder rapidement à l'emploi.

Quel avenir ?

« L'avenir est difficile à comprendre. Savoir qu'aujourd'hui, vous trouvez pas de travail, vous pouvez toujours vous dire... ça pourrait durer une éternité, je pourrais me retrouver toute ma vie au chômage (...). Des fois je me demande pourquoi je redeviens pas vite gamin. Devenir un adulte, c'est prendre ses responsabilités. Le passage de l'adolescence à l'âge adulte est difficile. Quand vous étiez adolescent, vous aviez de la facilité pour beaucoup de choses. A 16 ans, vous avez la chance de trouver une formation. A 18 ans, vous avez encore la chance de trouver un contrat de qualification. A 20 ans, avec un minimum de chance vous trouvez un petit boulot. Quand on passe à l'âge adulte, c'est plus pareil, vous avez votre avenir à faire, vous-même quoi. Il faut se faire respecter, c'est dur. Moi, actuellement, [tant que je n'ai pas un emploi] je me qualifie pas en tant qu'adulte. »
(Mohamed, 22 ans, BEP)

Entrer « par le bas » dans le monde du travail, en se contentant d'emplois très en dessous de ceux auxquels ils pouvaient prétendre en sortant de formation, leur paraît plus sûr que de tenter de rebâtir un projet professionnel.

Le désir de sortir de l'incertitude, la volonté de rester disponible aux opportunités d'emploi pouvant se présenter, expliquent que la stratégie de la majorité des jeunes consiste à recourir massivement au circuit des petits boulots. Seule possibilité de répondre, dans le court terme, aux urgences financières, les petits boulots sont aussi le moyen de rompre le sentiment de vacuité et d'inutilité que les jeunes expriment massivement quand leurs recherches s'étirent dans le temps. Le désœuvrement et la frustration matérielle conduisent manifestement un certain nombre d'entre eux à recourir au circuit des «combinés» et des «trafics». Le recours aux multiples formes de l'emploi temporaire ou précaire commence souvent très tôt au cours du cursus de la formation initiale (dès 16 ans) et concerne tous les niveaux de diplômes. Mais c'est chez les étudiants des formations universitaires que la solution des petits boulots prend le plus d'importance : elle permet l'affirmation d'une responsabilité personnelle, en garantissant (au moins en partie) la liberté de pouvoir poursuivre des études, de multiplier des expériences, et de se donner du temps pour couper définitivement avec le temps de la formation.

Le travail vu comme vecteur d'intégration sociale

Les jeunes donnent le sentiment que la rareté de l'emploi et la préoccupation du chômage enserrent leurs ambitions dans les limites étroites de la recherche de la sécurité matérielle. Les difficultés financières constituent l'aspect le plus saillant de leur expérience : nombreux sont ceux qui s'estiment coincés, et qui ne sont pas en mesure de penser leur avenir au-delà de l'obstacle que représente l'accès à un véritable emploi.

« Conquérir son indépendance »

Le départ du foyer familial, quand il n'est pas fait, est toujours vécu comme une urgence, et chez ceux qui ont déjà acquis l'indépendance du logement, la consolidation de cette situation (faire face au paiement du loyer, accroître le degré de confort, etc.) est une priorité qui suppose d'accéder à un emploi stable. La moitié de ces jeunes, qui ont entre 20 et 25 ans, habite toujours chez les parents, les garçons plus souvent que les filles. L'attente d'un salaire, à la fois suffisant et ré-

Ce que représente le fait d'avoir un emploi

« J'ai envie d'avoir ma vie, j'ai envie qu'elle commence, avoir un logement, un boulot : j'attends le boulot avant le logement ; avoir ma vie indépendante, ne plus rester chez moi, partir... » (Hayette, 21 ans, BAC)

« Le fait d'avoir un emploi qui soit stable, ça permet de faire des projets, de pouvoir s'installer, de pouvoir faire ce que tout le monde fait, sans avoir la préoccupation de savoir ce qu'on va faire dans 6 mois. » (Christian, 24 ans, BTS)

« Ça représente la possibilité de vivre, économiquement, le fait de pouvoir construire quelque chose, ne pas être constamment à penser au lendemain de façon angoissée. Quand on a un travail, on a au moins le minimum, qui permet de passer à autre chose. » (Patrice, 25 ans, DEUG)

gulier, traduit avant tout l'aspiration à s'installer matériellement.

« Commencer sa vie »

Pour la majorité des jeunes, le souci d'avoir une situation bien assise résume l'essentiel des aspirations. Quand à ceux qui supportent le plus mal la situation du chômage, la conquête du statut d'actif au travail est associée à l'idée que seule cette situation permettra de commencer à vivre véritablement, en tournant le dos aux difficultés matérielles et affectives propres à l'adolescence. L'aspiration au travail se nourrit de l'espoir d'engager une nouvelle phase de l'existence, de pouvoir former des projets, projets résidentiels, projets de voyage, projets de couple, etc., et de s'engager dans une vie sociale active.

« Trouver sa place »

Contraints de réduire fortement les ambitions qu'ils nourrissaient à la sortie de leur formation, la difficulté de s'insérer professionnellement ramène les jeunes, non sans d'évidentes frustrations, au minimum qu'ils espèrent légitimement atteindre, une place dans la société. La période actuelle n'est pas favorable à une grande liberté face au travail : la plupart des jeunes sont inquiets sur leur

avenir et ne se sentent pas en mesure de mettre en avant leur réalisation personnelle. Les ambitions professionnelles sont manifestement refoulées, comme si elles étaient hors de propos tant que l'obstacle de l'accès à l'emploi n'est pas franchi. La dimension de l'obligation du travail est très présente dans les discours des jeunes, la référence à la nécessité d'être un « actif occupé » servant à repousser la peur du désœuvrement.

L'entourage permet aux jeunes de résister aux dérives du désœuvrement

L'impression de repli et de vacuité qu'engendre ce temps d'incertitude ne sort pas pour autant les jeunes de l'univers social. Loin de se sentir marginalisés, ils se définissent en majorité comme étant plutôt bien intégrés à la société. Pour eux, le sentiment d'intégration renvoie au fait d'avoir de bonnes relations avec son entourage, d'avoir sa place dans un réseau qui est celui des proches. Cette certitude entretient la con-

fiance en soi, la capacité à entrer en contact avec l'extérieur, et permet aussi d'exprimer le besoin d'altruisme et d'utilité, trois dimensions qui ont des répercussions positives sur le comportement dans les démarches de recherche de travail.

Cela n'empêche pas qu'une fraction de ces jeunes se trouve déstabilisée et se vit sous la menace de l'exclusion. L'absence de confiance dans ses chances à trouver rapidement le chemin de l'emploi, associée à la difficulté à vivre une dépendance conflictuelle avec le milieu familial, enferment une partie des jeunes dans une impasse difficile à tenir. Elle est particulièrement menaçante pour ceux qui sont le plus concernés par la question de l'intégration, et qui ressentent de manière plus aiguë le jugement social qui s'attache à l'inactivité prolongée. C'est le cas des enfants des familles d'immigrés, quand ils se rendent compte qu'aux difficultés vécues par tous les jeunes se surajoute un lourd handicap imposé par leurs origines. Néanmoins, pour la majorité des jeunes, le rôle de soutien affectif, financier et matériel de la cellule familiale d'origine est déterminant et leur permet de résister à l'allongement de la « file d'attente ». L'entourage (pa-

rents, frères et sœurs plus âgés, grands-parents, oncles et tantes) sert moins à trouver un emploi par relations qu'à bénéficier d'aides matérielles (des conseils, des aides pratiques, l'hébergement, le soutien financier) et à entretenir la stimulation pour la recherche. Pour ces enfants de classes

Les parents

« [Mes parents] disent que c'est pas la même mentalité. Pas du tout ... Ils sont dépassés, pour moi c'est pas la même génération. Ça me fait rire, quand j'entends ma mère parler... Elle croit que tu trouves un boulot comme ça, que tu peux y rester toute la vie et tout. C'est pas le cas... J'aimerais bien montrer à mon père que je suis capable de faire quelque chose... Mais ce qui est chiant, il ne se rend pas compte de la difficulté de trouver un emploi. Il croit que c'est comme dans les années 60 : ils sortaient, ils avaient un boulot. C'est fini maintenant. »

« (J'ai) une vie au jour le jour. Je vais chez ma tante bouffer. Je vais chez un ami, où je peux trouver un petit boulot. C'est très aléatoire. »

(Et quand tu manques d'argent ?)
« J'emprunte. Je vais souvent chez mes parents (...), ils me donnent un petit peu d'argent. Manger... ils savent très bien que... C'est ça qui me fait mal. Je viendrais pas les voir sinon. Un petit peu de chaleur. Je sais que je mange. J'ai plein de potes comme ça. Ils vont voir leur mère pour manger, leur mère elle croit que bon... Sinon, j'ai des fringues, au lieu d'aller à la laverie, je les amène chez ma mère, elle les lave, elle les repasse. C'est dur à dire, mais c'est quand t'es dans la merde que tu vas voir tes parents. Et quand tu vois que tout marche bien, tu les oublies un peu. Donc, on est quand même un peu dépendant des parents. De ce côté-là, c'est vrai, y aurait pas mes parents, ça serait un peu plus dur. Ça fait plaisir, quelqu'un qui... a de l'amour pour toi. Quand tu vis seul, c'est pas toujours marrant. Chercher du boulot, rencontrer des mecs... La mère, c'est pas la même chose. Ça fait du bien, c'est de l'oxygène. » (Nino, 22 ans, DEUG).

Les mesures en faveur des 16-25 ans sont vues par les jeunes comme une menace de dérégulation des conditions d'embauche

Pour tous ces jeunes, la référence au salaire minimal est jugée incontournable : il est inconcevable de pouvoir vivre de manière indépendante avec un revenu mensuel n'atteignant pas 5 000 à 6 000 francs. Indépendamment de la question du rapport à la qualification acquise, le CIP a été jugé inadmissible d'abord sur ce point. Le SMIC est intériorisé comme le bas de l'échelle sociale : ne pouvoir prétendre à mieux c'est compter pour rien l'effort de formation. De plus, toutes les formes de salaire « jeune », et en particulier toutes les rémunérations associées aux mesures destinées aux 16-25 ans, sont vécues comme la voie ouverte à l'exploitation d'une main d'œuvre à bon marché. Les jeunes ont le sentiment de devenir les premières cibles de la dérégulation des salaires, sans garantie d'accéder à l'emploi stable. L'impression qu'on leur demande beaucoup pour de faibles rémunérations s'alimente des expériences des petits boulots, qui leur donnent, du monde professionnel, une image qui n'est pas la plus confortable.

Même si ces critiques de fond valent pour toutes les mesures, on peut dire que dans l'esprit des jeunes il y a très nettement les bonnes et les mauvaises mesures : les bonnes c'est l'apprentissage, et plus encore les contrats de qualification, les mauvaises ce sont le contrat emploi-solidarité (CES) et bien évidemment le CIP. Sur les stages d'expérience dans l'entreprise, les avis sont plutôt mitigés : s'ils peuvent être l'occasion d'acquérir une expérience de travail, ils ont pour défaut majeur de ne pas correspondre à de véritables emplois.

Le principe de l'alternance est actuellement très bien reçu, mais au-delà de cette façade, beaucoup de raisons font que peu de jeunes sont vraiment demandeurs. Le contrat de qualification a une bonne image alliant nouveauté et possibilités d'insertion dans une entreprise : les jeunes ont tendance à le voir comme un apprentissage « nouvelle formule », qui dans ses principes n'est pas très différent de ce dernier.

Enfin, les jeunes assimilent le plus souvent les CES à des emplois au rabais, subalternes, à du travail sous-qualifié. Cette mesure est particulièrement mal perçue parce qu'elle ne débouche sur rien et n'a de ce fait qu'une fonction occupationnelle.

moyennes ou populaires, l'expérience professionnelle des parents est le plus souvent dévalorisée, parce que jugée inadaptée dans le contexte économique actuel (les exceptions étant toujours relatives à des parents occupant des professions de niveau supérieur). Par contre, ils sollicitent beaucoup leurs pairs (fratrie et amis) pour accéder au circuit des petits boulots.

Cette mobilisation montre que ce n'est pas de leur rapport au travail que proviennent les difficultés de ces jeunes. Elles naissent plutôt de leur impréparation à se projeter dans une carrière professionnelle, c'est-à-dire à l'imaginer, à en organiser les étapes, et à trouver dans leur entourage des appuis efficaces.

La nécessité d'un sas pour organiser l'accès à l'emploi des jeunes générations

Beaucoup ont le sentiment d'entrer dans un monde où les relations sont dures, et qui n'accueille pas les jeunes de manière bienveillante, avec le souci de les insérer. Pour eux, il manque une passerelle organisant la transition entre l'école et l'entreprise, qui leur apporterait une compréhension suffisante du fonctionnement du marché du travail. La plupart des organismes concernés reconnaissent que le dispositif du service public de l'emploi, intéressant par la diversité des mesures qu'il offre, est trop éclaté, voire concurrentiel, manque de clarté, de cohéren-

ce. Le succès des PAIO et des missions locales démontre qu'il faut pouvoir articuler, en les distinguant clairement, une fonction d'information, une fonction de conseil, et, aspect essentiel pour les jeunes les plus en difficulté, une fonction de suivi.

Très souvent, les jeunes manquent de repères sur les contenus de compétences et les conditions de recrutement. Il leur faut du temps pour acquérir les comportements efficaces permettant d'entrer en contact avec l'entreprise et de présenter leurs qualités. On remarque que la question de l'employabilité est devenue centrale pour les organismes d'aide à l'insertion, comme si les aspects comportementaux et les signes extérieurs d'adaptabilité prenaient le pas sur les éléments objectifs de la compétence (diplôme, expérience), surtout quand ceux-ci sont limités.

La forte régression du recrutement direct est lourde de conséquences pour les jeunes de faible niveau de qualification. Beaucoup de jeunes essaient de pratiquer les candidatures spontanées en se présentant directement dans les entreprises. Si le système fonctionne encore dans le secteur du commerce, il est devenu caduc dans la plupart des PME et PMI. L'intérim n'a pas spécialement remplacé cette voie de l'embauche. De ce fait les jeunes ne trouvent pas, en dehors des relations personnelles, de véritable circuit pouvant les introduire directement auprès des employeurs. Il manque un sas qui organiserait, pour un public plus large et de manière plus diversifiée que ce que font actuellement les associations intermédiaires, des modes d'accès directs à l'entreprise. ■

Une enquête auprès de jeunes en démarche de recherche d'emploi

Cette enquête a été conduite en septembre 1994, auprès d'un échantillon de soixante garçons et filles choisis dans deux classes d'âge (20-22 ans et 24-26 ans), et à des niveaux de diplômes correspondant aux niveaux V (CAP, BEP), IV (bac) et III (BTS, DEUG). Dans trois villes – une petite ville de l'Est (Epernay dans la Marne), une grande ville (Marseille), et une ville de la proche banlieue parisienne (Nanterre) – on a réalisé des entretiens approfondis dans les divers lieux où les jeunes effectuent leurs démarches de recherche de travail : des ANPE, des centres d'information pour la jeunesse, des missions locales pour l'emploi, des permanences d'accueil et d'orientation (PAIO), des agences d'intérim, des entreprises. Compte tenu de la procédure d'échantillonnage, deux grandes catégories d'individus ont été rencontrées : des jeunes qui sont au début d'une période de recherche, soit parce qu'ils sortent de formation (formation initiale pour la plupart, formations complémentaires pour quelques-uns), soit parce qu'ils ont quitté un emploi (par suite d'une fin de contrat ou d'un licenciement), et des jeunes qui cherchent «au long cours» souvent depuis plus d'un an, en vivant de petits boulots. 60 % de ces jeunes ont des parents ouvriers ou employés. Il manque à ce portrait la fraction des jeunes qui n'entrent pas en contact avec le service public de l'emploi, c'est-à-dire ceux qui accèdent rapidement au premier emploi.

Pour en savoir plus

- L'étude réalisée à la demande de la Commission des affaires sociales du Sénat fait l'objet d'un rapport diffusé par le CRÉDOC : Bruno Maresca, *Jeunes en attente d'intégration sociale*. CRÉDOC, novembre 1994

On peut aussi consulter :

- Valérie Beaudoin, « 580 récits de parcours d'insertion », *Consommation et Modes de Vie*, supplément au numéro 94, janvier 1995, CRÉDOC

- « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur se dégrade », *CEREQ-Bref*, n°107, mars 1995

- « Bilan formation-emploi », *Economie et Statistique*, n°277-278, INSEE, 1994

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication :

Robert Rochefort

Rédacteur en chef :

Yvon Rendu

Relations publiques :

Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret,

75013 Paris

Tél. : (1) 40 77 85 01

Diffusion par abonnement uniquement

180 francs par an

Environ 10 numéros

Commission paritaire n° 2193

AD/PC/DC

Réalisation La Souris :

45 21 09 61

Migrations

Ces Français qui choisissent le sud

Le cas du Var illustre les motivations qui poussent à s'installer dans le Midi ...ou à le quitter

Bruno Maresca

Si les Français sont peu mobiles, moins de 2 % changent chaque année de région, leurs migrations ne sont pas sans conséquences. Depuis trois décennies déjà, les régions du nord et de l'est subissent une hémorragie régulière, tandis que les régions du sud bénéficient, actuellement, d'un bilan de migrations positif. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, région la plus marquée par les apports migratoires, ceux-ci ont eu pour effet d'accroître les concentrations résidentielles sur le littoral au détriment des arrière-pays. Cette situation est particulièrement accusée dans le département du Var : dans les 25 prochaines années, sa population pourrait s'accroître de 50 % du seul fait des migrations. Rééquilibrer l'aménagement du département est un objectif important du Conseil général. C'est à la demande de ce dernier que le CRÉDOC a étudié les caractéristiques des migrants et les motivations qui les poussent à s'installer dans les régions du sud. Cette étude, fondée sur une enquête directe auprès d'un échantillon de migrants, met en évidence que l'attractivité du cadre de vie n'est pas à elle seule suffisante pour fixer durablement les nouveaux arrivants. Parmi ceux-ci, la moitié au moins des actifs repartent après un séjour de quelques années, un tiers seulement s'intègre facilement à la société varoise. Au regard des migrations d'actifs, le sud-est de la France se présente comme une région de passage.

Le Var, un département qui se construit sur l'apport migratoire

Au cours des années 80, près de 500 000 personnes sont venues d'autres régions pour vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Dans le même temps, plus de 300 000 personnes l'ont quittée. PACA est la seule région qui bénéficie de longue date d'une telle intensité migratoire. Parmi les départements du pourtour méditerranéen, le Var est l'un des plus marqués par ce phénomène ; bien que beaucoup de migrants soient des personnes mobiles n'effectuant qu'un séjour de quelques années, le bilan des migrations est largement excédentaire : entre 1982 et 1990, pour 62 600 ménages entrants dans le Var, on a enregistré 35 900 ménages sortants, soit un solde

de 26 700 ménages restant dans le département. La typologie des comportements des migrants, dressée à partir de l'enquête du CRÉDOC, montre que le solde migratoire du Var est le résultat : d'un flux légèrement déficitaire de jeunes célibataires, changeant de région pour achever des études ou trouver un premier emploi ; d'un flux excédentaire de couples d'âge moyen recherchant ou subissant une mobilité professionnelle, ou bien quittant des villes comme Marseille et Nice pour accéder à la propriété dans des zones moins denses ; d'un flux fortement excédentaire de ménages de personnes âgées, profitant du passage à la retraite pour choisir un lieu de séjour au climat plus agréable, mais aussi de personnes seules se rapprochant de leurs enfants. Ces tendances sont stables dans le temps : l'enquête du CRÉDOC montre que les ménages venus dans le

Deux fois plus d'arrivées que de départs

Le bilan migratoire du Var selon la typologie des ménages de migrants établie à partir de l'enquête du CRÉDOC

POUR 2 000 DÉPARTS		POUR 1 100 DÉPARTS		POUR 500 DÉPARTS	
220	jeunes actifs ou étudiants	320	jeunes varois à la recherche d'un emploi	-100	jeunes actifs seuls (de moins de 35 ans)
1 040	couples d'actifs venus pour motifs professionnels	590	couples d'actifs, «mobiles» professionnellement	450	couples d'actifs (de moins de 45 ans)
740	couples de personnes âgées et personnes seules se rapprochant de leurs enfants	190	couples de personnes âgées et personnes seules se rapprochant de leurs enfants	550	personnes inactives (de plus de 50 ans)

Source CRÉDOC 1994

Var entre 1990 et 1994 ont des caractéristiques très proches de celles des immigrants, comptabilisés par le recensement pour la période 1982-1990.

Les personnes qui viennent s'établir dans le sud sont, en moyenne, plus jeunes et plus diplômées que celles qui y résident déjà. Dans le cas du Var, la moitié des chefs de ménage qui arrivent ont moins de 45 ans : ils alimentent en personnes qualifiées un département dont la population active progresse régulièrement. Ces migrations sont en grande partie déterminées par des phénomènes qui valent pour toutes les régions : mobilité au tout début de la vie active, et au passage à la retraite ; mobilité professionnelle entre régions plus fréquente pour les cadres et les professions dites intermédiaires.

La moitié des arrivants sont des couples d'actifs avec enfants

Les régions dont le cadre résidentiel est très attractif attirent davantage de couples d'âge moyen avec enfants. Dans le département du Var, cette catégorie de migrants est la plus nombreuse : 30 % des ménages arrivants et 37 % des par-

Les migrants : de quoi parle-t-on ?

Les migrants dont il est question ici sont principalement des ménages métropolitains qui changent de région dans l'Hexagone : on ne compte parmi eux que 7,5 % de ménages venant de l'étranger, et 2 % des DOM-TOM.

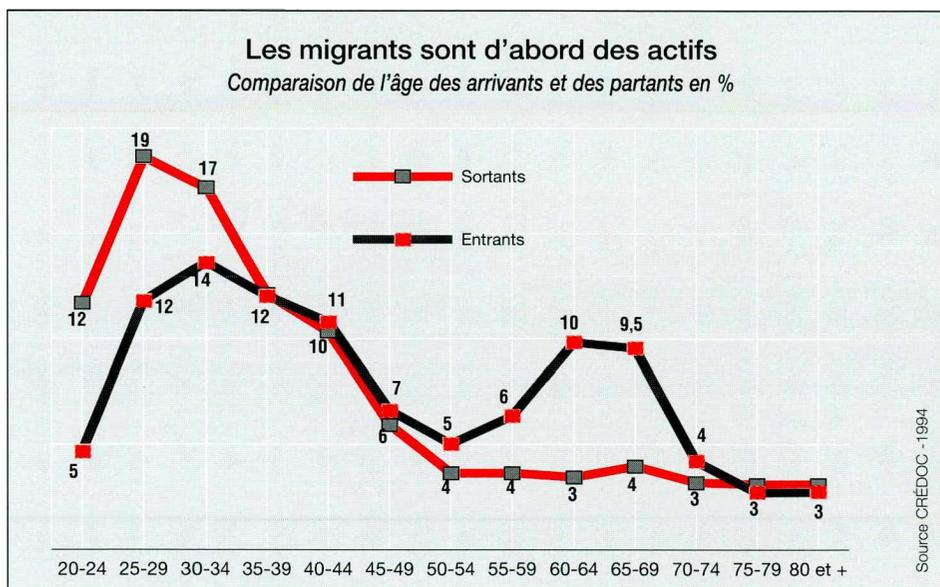
On parle d'immigrants, ou d'arrivants, pour désigner ceux qui s'installent dans le Var comme résidents permanents, ce qui exclue les résidents « secondaires » et les résidents temporaires.

On parle d'émigrants ou de partants, pour ceux qui quittent le Var pour un autre département ou une autre région, à l'exclusion des DOM-TOM et de l'étranger, non pris en compte dans l'étude.

Le solde migratoire représente la différence arithmétique entre le nombre d'arrivants et le nombre de partants : il permet d'apprécier la contribution, ici positive, du flux des migrations à la démographie du département.

tants sont des familles dont le chef de ménage a entre 30 et 40 ans. Certains sont très mobiles et ne restent que quelques années (près de 20 % des arrivants), souvent pas plus de 3 à 5 ans, car leur vie professionnelle est déterminée par les mutations : dans le Var, les emplois de l'armée et du secteur administratif ont un poids important. Cette catégorie se renouvelle en permanence : de l'ordre de 55 % repartent chaque année. D'autres (18 % des arrivants), un peu plus âgés et ayant de grands enfants, sont des actifs travaillant dans les bassins d'emploi des départements limitrophes. Ils viennent dans le Var pour réaliser leur

C'est pour les personnes âgées que l'héliotropisme est le plus déterminant pour expliquer le changement de région. Néanmoins l'attrait du climat ne fait pas tout et la migration apparaît toujours guidée par un jeu de relations, parents, amis, qui détermine le choix du lieu de résidence. Généralement très satisfaits de leur cadre de vie, ils se considèrent installés pour longtemps, du moins tant que les problèmes de santé ou d'isolement ne sont pas des handicaps. Un certain nombre de personnes repartent parce qu'elles ne supportent plus le climat (le vent, la chaleur), les conditions de vie (surpopulation estivale, coût de la



rêve de villa provençale à l'écart des agglomérations. Très satisfaits de leur choix, ayant le sentiment de s'être enracinés, ils contribuent à peupler durablement les secteurs d'arrière-pays bien situés du point de vue des axes de communication.

La retraite au soleil

Les couples qui viennent s'installer dans le sud au moment de la retraite (17 % des arrivants sont des couples de 60 ans ou plus, contre 10 % chez les partants), sont pour beaucoup d'anciens actifs de la région parisienne ; peu nombreux sont les natifs du Var (moins de 10 %). Un autre groupe de personnes âgées est constitué d'individus qui, s'étant retrouvés seuls, ce sont surtout des femmes, cherchent à rejoindre des parents, enfants et petits-enfants, ou bien leur région d'origine (ils sont 13 % parmi les arrivants, 7 % chez les partants).

vie), ou la solitude, souvent après le décès d'un conjoint.

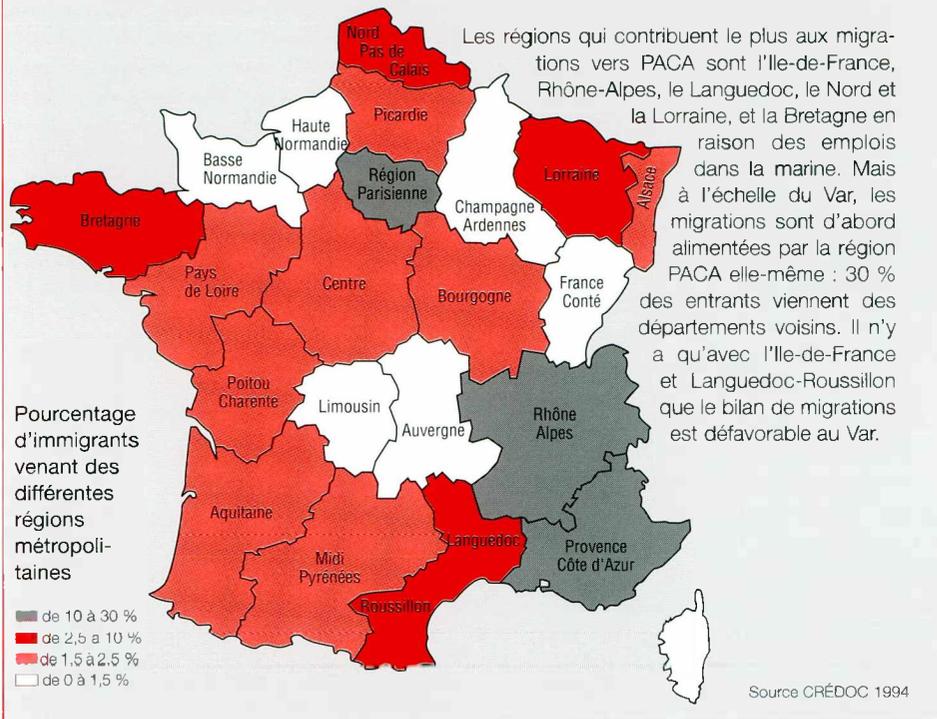
L'exode économique : quand trois jeunes arrivent, quatre s'en vont

Chez les jeunes, les migrations sont déterminées par l'entrée dans la vie active. Les arrivants viennent des départements du sud, du nord et de l'est, parce qu'ils ne trouvent pas d'emploi dans leur région d'origine et qu'ils ont envie de tenter leur chance « sur la Côte ». La plupart s'établissent dans les grandes villes et sur le littoral : leur insertion professionnelle est souvent difficile, surtout quand ils sont venus pour des emplois saisonniers. Quelques-uns font le choix de poursuivre des études dans le Var pour mener parallèlement une activité sportive.

De la même manière, les jeunes qui quittent le Var sont le plus souvent des na-

**56% des arrivants viennent de trois régions :
Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France, Rhône-Alpes**

La région d'origine des « arrivants »



tifs de la région ou des résidents de longue date : ils émigrent vers les principaux centres économiques du pays, en Ile-de-France (40 % d'entre eux), ailleurs en PACA (20 %), en Rhône-Alpes (10 %). Malgré leur mobilité, les jeunes sont ceux qui gardent le plus de liens avec leur région d'origine : un tiers des arrivants pensent repartir, les trois-quarts des partants aimeraient revenir dans le Var.

son d'opportunités : quel que soit l'âge, les premières raisons évoquées se doublent d'un arrière-plan familial ou affectif souvent indispensable pour envisager la migration et trouver un lieu de résidence. Ce phénomène joue autant pour les partants : la plupart des jeunes Varois choisissent d'aller en région parisienne, à Lyon ou à Montpellier, en fonction de liens qui peuvent favoriser leur installation dans ces régions.

Satisfaction pour le cadre résidentiel, mais difficulté à s'enraciner

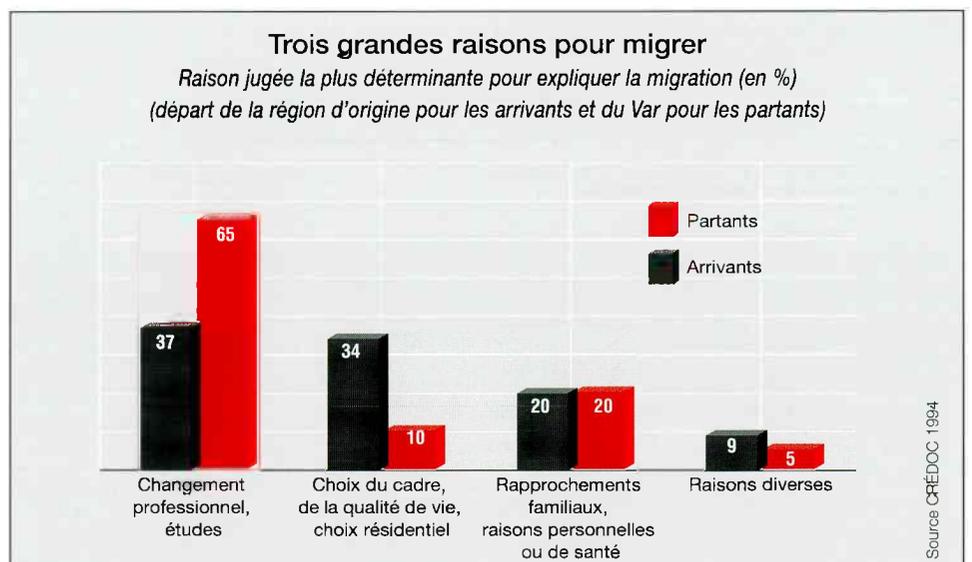
Si les choix résidentiels sont déterminés avant tout par le lieu de l'emploi et des contraintes économiques, c'est la qualité de l'environnement qui influence le plus le sentiment de fixation : les deux-tiers des « entrants » s'estiment fixés dans le Var, *a priori* pour longtemps. Parmi les arrivants, les jeunes privilégient la zone littorale, l'arrière-pays attirant des ménages plus âgés. Les partants, eux, sont surtout des urbains, de l'agglomération toulonnaise (63 % d'entre eux). Globalement, le littoral varois draine la moitié des ménages d'arrivants, alors que le Haut-Var n'en capte qu'un sur six. Les contextes résidentiels qui procurent le plus de satisfaction aux immigrants correspondent à ces deux extrêmes : le littoral, de part et d'autre de l'agglomération toulonnaise, et les cantons de l'arrière-pays à proximité des zones d'emploi d'Aix-Marseille et de Cannes-Nice.

Les deux modèles résidentiels privilégiés sont les villes moyennes et l'habitat dispersé, à condition qu'ils ne soient pas éloignés d'une grande ville : 60 % des migrants préfèrent l'environnement péri-urbain, et souhaitent rester à moins de 15 km d'un centre urbain.

Toutefois, si beaucoup sont satisfaits de leur cadre de vie (88 %) et plutôt satisfaits des relations qu'ils ont nouées dans ce département (75 %), l'intégration à la société varoise reste superficielle : 40 % des migrants ne se sentent pas concernés par la culture varoise, et parmi les autres, 22 % estiment qu'il est difficile de s'intégrer à la société locale. La mobilité

La migration, résultat d'une combinaison d'opportunités

Le climat et le cadre naturel sont des motivations puissantes, les deux-tiers des migrants en parlent pour justifier leur choix du Var, mais elles ne sont pas à elles seules déterminantes. L'emploi reste le facteur décisif pour les actifs : 37 % des immigrants, et 65 % des émigrants, estiment que les raisons professionnelles ont été décisives. La motivation du cadre de vie n'est première que chez ceux qui viennent dans le sud pour la retraite. Dans la majorité des cas, la migration est le résultat d'une combinai-



professionnelle de beaucoup de ces migrants s'oppose à un véritable enracinement.

L'image du département : attractivité du cadre provençal, mais faiblesse de l'emploi

Du Var, les migrants retiennent essentiellement l'image d'un beau département, voire « le plus beau de France » : s'il est source d'épanouissement c'est avant tout du point de vue du cadre résidentiel. Le climat est l'élément le plus marquant, suivi des sites naturels. Cette adhésion, beaucoup se déclarent « Varois d'adoption », n'est pas exempte de critiques à l'encontre de la société locale : une partie des migrants a manifestement de la difficulté à construire un tissu de relations, à s'adapter à la « mentalité » du pays, et pour certains au coût de la vie. Quant aux jeunes qui quittent le Var, si les deux-tiers souhaiteraient pouvoir y trouver un emploi, la plupart pensent que ce n'est guère probable : à défaut, la moitié aimeraient y acquérir une résidence secondaire.

Les arrivants sont plutôt satisfaits des équipements du département (77 %). Les manques concernent surtout les

Analyse des migrations et réflexion prospective sur l'aménagement du territoire : la démarche du Conseil général du Var

Les flux migratoires induits par les changements de résidence des Français sont connus grâce aux recensements de la population. Toutefois pour pouvoir appréhender finement les comportements migratoires, il faut recourir à des enquêtes directes auprès de migrants. La commande d'une enquête de ce type par le Conseil général du Var désireux d'élaborer un schéma prospectif des zones structurantes du département, constitue une démarche originale, ayant associé étude sociologique et étude d'urbanisme. Des échantillons représentatifs de ménages de migrants (1093 «entrants» et 417 «sortants») ont été construits à partir du fichier des abonnés au téléphone et des listes électorales. L'enquête menée par le CRÉDOC, en juin et septembre 1994, auprès de ces 1500 migrants du Var a permis d'élaborer une typologie de comportements et de mener ensuite des entretiens approfondis auprès des différents types de ménages.

moyens de transport, la vie culturelle trop dépendante du tourisme estival, les activités de loisirs insuffisantes pour les enfants. Logiquement ces demandes sont plus fortes à mesure que l'on s'éloigne de l'agglomération toulonnaise, d'autant que les migrants manifestent un goût très marqué pour le cadre des petites villes et des bourgs ruraux, perçus comme typiquement provençaux. Cette urbanité à petite échelle, soucieuse de la protection des sites, à condition qu'elle soit bien irriguée par des voies de communication rapides et qu'elle bénéficie de tous les services de la vie urbaine, représente le modèle que les migrants privilégient pour l'avenir de l'espace varois. ■

Pour en savoir plus

- Les données présentées ici sont extraites du rapport : *Les flux migratoires alimentant la démographie du Var*, Bruno Maresca, « Collection des rapports du CRÉDOC », n°158, décembre 1994. Prix 280 F TTC + 20 F de port.

- Pour les données fournies par les recensements, on peut consulter : « Provence-Alpes-Côte d'Azur, région de fortes migrations », INSEE, PACA - *Sud Information Economique*, n°93, 1993.

Guy Desplanques, « Cinq millions de personnes ont changé de région entre 1982 et 1990 », INSEE, *Données sociales*, 1993.

Les bons et les mauvais côtés du Var

Les meilleurs côtés du Var, selon les personnes ayant quitté le département (en %)



Les mauvais côtés du Var, selon les personnes ayant quitté le département (en %)



source CRÉDOC 1994

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris
Tél. : (1) 40 77 85 01

Diffusion par abonnement uniquement
180 francs par an
Environ 10 numéros

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

Réalisation La Souris : 45 21 09 61